



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 17926

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les préoccupations exprimées par l'association des professeurs d'histoire-géographie de la région Nord - Pas-de-Calais. Dans le cadre de leur mission, les professeurs d'histoire sont amenés, dans une optique d'éducation et d'instruction respectant la laïcité, à évoquer ce qui touche à l'enseignement de l'histoire des religions, de la Seconde Guerre mondiale, de la décolonisation. Ces cours sont cependant contestés par des organisations et des personnalités religieuses qui tentent de s'ingérer dans les contenus d'enseignement ou de la formation des enseignants. Il lui rappelle que l'école est un lieu d'apprentissage de l'histoire et de la démocratie, elle ne saurait être un lieu de haine où puissent se recréer des conflits extérieurs à la France. C'est pourquoi il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui indiquer les actions qu'il compte entreprendre pour garantir la laïcité de l'enseignement public.

Texte de la réponse

Le ministère est en plein accord avec l'Association des professeurs d'histoire et de géographie dans son souci de réaffirmer avec force les principes qui animent la vie en commun dans nos établissements, à commencer par le premier d'entre eux, celui qui unit la laïcité à la tradition républicaine des droits de l'homme. Conscient des difficultés que doivent affronter les enseignants et des dangers qui menacent l'École dans l'exercice de ses missions fondamentales - transmettre valeurs, savoirs et compétences -, le ministre a annoncé une série de mesures concrètes et pragmatiques, d'application immédiate (conférence de presse du 27 février 2003). Il a paru nécessaire, en effet, non seulement d'apporter rapidement aux équipes pédagogiques l'aide dont elles ont besoin, mais, également, de s'assurer que l'on ne laissait passer aucune manifestation de racisme, d'antisémitisme et de communautarisme sans y opposer les sanctions appropriées et les explications nécessaires. Aujourd'hui, la mobilisation de la direction de l'enseignement scolaire a permis la création sur le site pédagogique, du ministère (<http://eduscol.education.fr>) d'une rubrique « valeurs républicaines ». En même temps que s'ouvrait aux enseignants cet espace d'information et de dialogue, un dispositif de prévention des dérives communautaristes s'est organisé au niveau national et académique auquel ont été associés, dans certains lieux, des inspecteurs pédagogiques régionaux d'histoire-géographie. Recueillir des informations précises, évaluer la gravité des incidents, aider les équipes dans les établissements à les gérer avec justesse, doit s'accompagner d'un travail d'éducation en profondeur nécessitant un engagement sur le long terme. Dans cette perspective, l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique joue un rôle fondamental par ses finalités intellectuelles, civiques, patrimoniales et culturelles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17926

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 mai 2003, page 3629

Réponse publiée le : 29 septembre 2003, page 7514